

L'Expresso du 8 Septembre 2009

LE FAIT DU JOUR

Voie professionnelle : l'Inspection montre les difficultés d'une rénovation expéditive



Parce qu'elle est une réforme profonde, à la fois locale, fonctionnelle, pédagogique, mentale, la rénovation de la voie professionnelle méritait plus d'information, d'explication et d'encadrement, estime l'Inspection générale dans un rapport qui vient d'être publié. Elle demande un suivi précis des flux d'orientation, un accompagnement des établissements dans leur autonomie et un recadrage du discours officiel sur la voie professionnelle.

Après la loi du silence imposée par Darcos, la publication de ce second rapport de l'Inspection générale souligne la volonté de transparence de Luc Chatel. Car ce texte, rédigé sous la direction de Brigitte Doriath et Jean-François Cuisinier et basé sur les visites menées dans quatre académies (Caen, Versailles, Toulouse et Strasbourg), ne s'embarrasse pas de circonvolutions mais met le doigt sur les insuffisances de la gestion de la rénovation de la voie professionnelle et les problèmes que cela a engendré. L'Inspection souligne quatre grandes difficultés.

La première concerne la redéfinition de la carte des formations. La réforme a été imposée de façon expéditive ce qui a créé des difficultés avec les régions. Mais les principaux enjeux sont dans l'équilibre entre bac pro et CAP. L'Inspection observe une forte croissance des CAP (+25%) et une redéfinition des orientations en L.P. : en plus des élèves de Segpa, le L.P. accueille des élèves de 3^{ème} DP6 et des 3^{èmes} faibles avec un double risque d'une part d'écarter les élèves de Segpa au bénéfice des autres, d'autre part d'orienter en L.P. des élèves promus précédemment en 2de.

Cela amène à observer de près l'orientation. L'IG dénonce une information insuffisante des familles, de l'encadrement et des enseignants, voire un discours maladroît qui vient brouiller les cartes. "On peut craindre que les conseils de classe de 3^{ème} sous-estiment les chances de réussite en baccalauréat professionnel de certains élèves de 3^{ème} et de 3^{ème} DP 6H jugés « un peu justes »", estime l'IG, "sous l'effet cumulé de plusieurs

facteurs : le discours sur la valorisation de la voie professionnelle, l'insistance de certains supports d'information sur l'objectif de poursuite d'études dans l'enseignement supérieur pour les nouveaux bacheliers professionnels, enfin les doutes d'un certain nombre d'enseignants de collège sur la capacité de certains élèves à préparer avec une chance de réussite le baccalauréat en 3 ans". Pour l'IG, "le plus important car le plus porteur de malentendu à moyen terme est l'insistance sur la possibilité de poursuivre le parcours en BTS après le baccalauréat professionnel en 3 ans Si ce message a pour effet de renforcer la motivation des élèves, il a pour inconvénient, lorsqu'il est au coeur de la communication, de faire miroiter à certains élèves un horizon qu'au moins une partie d'entre eux auront du mal à atteindre et de banaliser le contenu professionnel du baccalauréat professionnel. Cette exagération fausse l'information des familles. Elle amène à s'interroger sur le degré de compréhension des objectifs de la réforme par certains acteurs". Car ce qui fait l'originalité de la voie professionnelle pour l'Inspection c'est à la fois sa capacité d'amener à un diplôme professionnel des élèves en difficulté et d'autre part sa pédagogie particulière. La voie professionnelle ne doit pas se situer comme un contournement des autres voies.

L'Inspection va plus avant dans la critique en dénonçant certains modes de calcul des dotations horaires. Si globalement les moyens nécessaires à la réforme sont attribués, l'IG observe une forte diversité dans leur attribution. "Le premier constat est que les académies de l'échantillon n'ont retenu ni les mêmes critères, ni la même démarche pour attribuer les DGH aux lycées professionnels", souligne l'IG. "Certaines académies ont calculé les DGH en prenant en compte l'ensemble des éléments des grilles horaires, d'autres ont dissocié de la DGH initiale les moyens correspondant à l'accompagnement personnalisé. Ces moyens ont été attribués ultérieurement ou ne seront donnés définitivement qu'à la rentrée sur la base des projets des établissements. Certaines académies ont attribuées des DGH globales en heures postes et HSA, d'autres ont fléchi certains moyens sous forme d'HSE". Du coup cela a à la fois irrité les chefs d'établissement car cela empiète sur leur autonomie, d'autre part alimenté les craintes des enseignants. "La mission comprend ces réactions", n'hésite pas à écrire l'IG. "Le traitement particulier des moyens correspondant aux dispositions des grilles horaires sur l'accompagnement personnalisé apparaît en effet contradictoire avec la lettre et l'esprit des textes. Elle a pu constater dans plusieurs établissements que cette démarche retardait (ou servait de prétexte à retarder) la réflexion pédagogique, dans la mesure où les enseignants se déclaraient dans l'incertitude sur les moyens dont ils disposeraient. La mission attire l'attention sur la nécessité d'examiner dans les bilans de rentrée les modes d'attribution des moyens d'enseignement aux établissements et leurs effets sur la mise en place de l'accompagnement personnalisé".

Mais c'est la rénovation pédagogique qui pose le plus de difficultés. "Au niveau des établissements, la rénovation de la voie professionnelle est comprise dans ses objectifs et intégrée pour l'essentiel de ses modalités par la grande majorité de nos interlocuteurs, malgré le retard préjudiciable de diffusion de l'information par l'institution qui a créé, selon les chefs

d'établissement, une impression de flottement voire de précipitation" écrit l'IG.

L'Inspection générale ne critique plus le principe du bac professionnel en 3 ans comme le faisait le rapport Prat en 2005. Mais des difficultés demeurent par exemple pour l'organisation pédagogique de la seconde. Celle-ci tend à devenir une seconde d'orientation entre les branches professionnelles au risque d'une certaine déprofessionnalisation. Le BEP pose aussi problème. Le ministère l'a présenté comme "une certification intermédiaire" ce qui met en question sa valeur. L'IG demande sa redéfinition. " Si l'on admet que le BEP rénové participe à la sécurisation du parcours de formation en trois ans et à l'élévation des qualifications dans le cadre de la formation tout au long de la vie", écrit l'IG, "le dispositif proposé doit garantir la crédibilité et la pérennité de ce diplôme, dans l'immédiat en renonçant à la dénomination « certification intermédiaire » dont les effets sont visiblement dévalorisants et, à plus long terme, en simplifiant l'organisation du cursus en trois ans,... en allégeant le dispositif de certification par la définition du BEP à partir d'une extraction pertinente des unités ou sous-unités du baccalauréat professionnel".

Pour autant, "la rénovation porte un changement de paradigme qui n'a pas encore été perçu ou assimilé par l'ensemble des acteurs ; l'autonomie accrue et l'ensemble des dispositifs porteurs d'individualisation doivent modifier le regard et les méthodes". Or enseignants et chefs d'établissement restent parfois demandeurs de grilles nationales, souvent avec un souci d'équité, là où ils doivent établir eux-mêmes leur mode de fonctionnement pour l'atteindre. "La nouvelle organisation de l'enseignement professionnel invitant les équipes pédagogiques à un travail dépassant les limites disciplinaires, les chefs d'établissement devraient désormais mobiliser leur conseil pédagogique et, surtout, le faire travailler différemment, en mobilisant la force de proposition qu'il constitue... Les lycées professionnels doivent mettre en place les conditions matérielles et organisationnelles qui favorisent le travail collectif des équipes pédagogiques" écrit l'Inspection.

Ce rapport courageux appelle donc l'administration centrale à des efforts de communication et de formation. Il redonne aussi à l'Inspection générale sa place dans le pilotage de la réforme.

[Le rapport](#)

[Rentrée : La généralisation de la réforme](#)

[Dossier : La rénovation](#)

[Le rapport Prat](#)